

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
**CHAMBRE REGIONALE**  
**D'AGRICULTURE DE MARADI**

Etablissement public à caractère professionnel créé par la Loi 2000/15  
du 21 Août 2000

Tél. : (227) 20 41 01 38 / Email : [cramaradi@gmail.com](mailto:cramaradi@gmail.com), [www.reca-niger.org](http://www.reca-niger.org)



**Rédaction : HAMADOU IDRISSE Zakari, CRA Maradi/Juin 2020**

## La dynamique des AGR des jeunes apprenants sur les sites de formation des jeunes Agriculteurs/trices

Les activités de formation des jeunes agriculteurs/agricultrices initiées par la Chambre Régionale d'Agriculture de Maradi dans le cadre du Programme de Promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture (PECEA), visent à promouvoir une génération d'agriculteurs et d'agricultrices ayant une bonne maîtrise des techniques de production modernes, adaptées et performantes, ouverts à l'innovation. La formation vise également à assurer une gestion économique durable des exploitations.

Au cours de la saison froide (novembre 2019 à février 2020), sur les 5 sites cibles (Tibiri, Saoulawa, Kegeul, Safo et Soumarana), des jeunes garçons et filles se sont exercés aux techniques de production maraichère.



*Photo 1 : Récolte de la tomate*



*Photo 2 : Récolte de la pomme de terre*

Sur chaque site, les jeunes apprenants se sont d'abord organisés en coopérative avec un règlement intérieur et un statut. Cette organisation a permis de faire un suivi permanent des sites par les apprenants eux-mêmes, en dehors des trois jours par semaine de formation. Les jeunes apprenants ont acquis des solides connaissances sur les techniques de production dont la fertilisation des terres à travers le compostage rapide et la lutte phytosanitaire à travers le biopesticide. La récolte était impressionnante pour toutes les spéculations (tomate, pomme de terre, chou et oignon) et pour tous les sites

- **Site de Tibiri**

Culture	Superficie/m <sup>2</sup>	Production en kg	Recette en F.CFA hors consommation
Tomate	210	1722	110 000
Pomme de terre	10	54	8 000
Oignon	200	1169	51 000
Chou	150	1729	36 950
<b>Total</b>	<b>570</b>		<b>205 950</b>

Sur le site de Tibiri, la production obtenue est répartie en deux : une partie est consommée et l'autre partie est vendue. La vente des produits récoltés des différentes spéculations a permis de mobiliser la somme de **205 950 F.CFA**. Une partie de l'argent obtenue de la vente a servi pour payer les frais de l'agrément de la coopérative, soit 10 000 F, et le reste de l'argent sera utilisé comme fond de roulement pour la campagne prochaine afin de continuer l'activité de production sur le site. La tomate étant la spéculation la plus rentable sur le site (**110 000 F**), les apprenants comptent augmenter la superficie de cette spéculation au cours des prochaines campagnes.

- **Site de Saoulawa**

Culture	Superficie/m <sup>2</sup>	Production en kg	Recette en F.CFA hors consommation
Tomate	30	415.5	35 000
Pomme de terre	15	85.5	15 000
Oignon	50	750.5	12 000
Chou	90	1246.5	43 000
<b>Total</b>	<b>185</b>		<b>105 000</b>

La production obtenue sur le site de Saoulawa est également répartie entre la consommation et la vente. La vente des différentes spéculations a permis d'obtenir la somme de **105 000 F.CFA**. La production est surtout achetée par les commerçants qui se ravitaillent en produit maraichers au Nigeria aux alentours de la frontière. La somme obtenue a servi de payer les frais de l'agrément de la coopérative (10 000 F) délivré par la mairie. Les jeunes apprenants du site de Saoulawa comptent poursuivre la production pour la campagne à venir en équipe et en individuel.

- **Site de Kegeul**

Culture	Superficie/m <sup>2</sup>	Production en kg	Recette en F CFA hors consommation
Tomate	125	600	22 500
Pomme de terre	15	71	15 250
Oignon	140	324	30 000
Chou	125	1920	36 000
<b>Total</b>	<b>405</b>		<b>103 750</b>

Au niveau du site Keguel, malgré les difficultés rencontrées suite au vol de la pompe immergée du forage en pleine période de récolte, les apprenants sont arrivés à faire une recette de **103 750 F** sur la vente des produits récoltés. L'argent obtenu a servi au paiement des frais d'agrément auprès de la mairie (10 000 F) et a servi à continuer l'activité d'irrigation à travers l'achat de carburant. Le reste de l'argent va contribuer à l'achat des intrants pour la campagne prochaine.

- **Site de Safo**

Culture	Superficie/m <sup>2</sup>	Production en kg	Recette en F.CFA hors consommation
Pomme de terre	75	165	21 750
Pastèque	75	15 unités	Consommé
Chou	150	800	Consommé
<b>Total</b>	<b>300</b>		<b>21 750</b>

Les jeunes apprenants de Safo ont vendu uniquement la pomme de terre récoltée, qui a permis de mobiliser **21 750 F**. La pastèque et le chou produits sur le site ont été consommés par les apprenants.

Néanmoins, ils ont réussi à mettre en place la coopérative dans le but de continuer les activités de production. L'argent de la vente va servir pour les achats des intrants agricoles.

- **Site de Soumarana**

Culture	Superficie/m <sup>2</sup>	Production en kg	Recette en F.CFA hors consommation
Pomme de Terre	110	272.5	Consommé
Carotte	65	84	11 000
Tomate	140	635	49 500
<b>Total</b>	<b>315</b>		<b>60 500</b>

Sur le site de Soumarana, la pomme de terre est consommée et les deux autres spéculations (carotte et tomate) sont vendues. La recette, issue de la vente des produits, a généré la somme de **60 500 F**. De même que les autres apprenants des autres sites, ceux de Soumarana ont utilisé une partie de l'argent, soit 10 000 F, pour obtenir l'agrément auprès de la mairie. Ils ont également le projet de continuer la même activité en coopérative et les recettes obtenues vont servir à l'achat des intrants et le carburant d'irrigation.

**Les leçons tirées et constats :**

- Les sites de formation des jeunes agriculteurs/trices ont permis de développer une dynamique autour des Activités Génératrice des Revenus (AGR) ;
- La formation des jeunes a fait la promotion d'une bonne maîtrise des techniques de production modernes, adaptées et performantes ;
- Les sites de formation ont servi de modèle de réussite des techniques de production maraîchères aux producteurs du bassin de production ;
- Les résultats de production sont très encourageants avec un très bon niveau de production sur les surfaces cultivées et montrent que l'activité maraîchère est rentable ;
- Les sites de formation des jeunes ont servi de cadre organisationnel et structurel à travers la création des sociétés coopératives en conformité avec la loi OHADA.
- 

*Programme de Promotion de l'Emploi et de la Croissance Economique dans l'Agriculture (PECEA)*

